



COMPTE RENDU DU CSA

26 FEVRIER 2024

Lundi 26 février 2024, s'est tenu le 1^{er} CSA de cette nouvelle année. Les points abordés à l'ordre du jour étaient déterminants pour l'avenir du CP Béziers.

FO Justice a su affirmer ses positions face à une direction résolue à faire passer ses propositions en force envers et contre tout.

Pour **FO Justice**, il faut reconnaître que le CP Béziers subit une carence en personnel, mais il ne faut pas que les solutions apportées, empirent une situation actuelle déjà catastrophique.

1^{er} point : Validation du PV du CSA du 25 septembre 2023.

2^{ème} point : Présentation du règlement intérieur du QSL.

FO : **Validation**

UFAP : **Validation**

3^{ème} point : Présentation du COPIL « pause méridienne MA »

Suite à la présentation d'un planning de roulement, issu du groupe de travail organisé les 24 août, 31 août et 14 septembre 2023, il en ressort pour **FO Justice** que celui-ci n'est clairement pas applicable !

C'est pourquoi **FO Justice** demande la mise en place d'un nouveau groupe de travail.

La direction est favorable et il sera donc mis en place une réunion en 3 dates, afin d'élaborer une nouvelle proposition, plus en adéquation avec nos ressources RH actuelles.

FO Justice sera vigilant à ce que les conditions de travail et les temps de pauses des agents soient respectés !



4^{ème} point : Présentation de la nouvelle « charte des temps des 1^{er} surveillants »

Pour **FO Justice**, fidèle aux remontées des premiers surveillants et de notre expert, il n'est pas acceptable de valider un tel projet !

Les 1^{er} surveillants sont dans l'ensemble d'accord pour « **dépanner** » (*faire quelques nuits de façon ponctuelle et au besoin changer de secteur*) mais ne souhaitent en aucun cas que cela soit gravé dans le marbre.

En effet chaque premier surveillant a choisi son secteur d'activité en fonction de ses besoins et de ses impératifs personnels. **Il est donc compréhensible qu'ils refusent de perdre leurs acquis !**

C'est pourquoi, après avoir recensé les avis des concernés, FO Justice CP Béziers, vote contre !

Pour **FO Justice**, ça n'est pas en imposant un projet qui va contre les attentes des personnels que notre établissement tournera mieux. Bien au contraire...

QUESTIONS DIVERSES

FO Justice demande où en est l'installation du brise-vu sur le chemin du mirador sport ?

Réponse : Refus catégorique de la DI.

FO Justice demande où en est la demande du brouilleur anti drone ?

Réponse : La DI déclare ne pas avoir assez de remontées, ce qui ne nécessite pas l'installation d'un brouilleur. La DI ne nous dotera donc pas pour 2024.

Qu'en est-il des dégradations des caillebotis :

Réponse : les trous seront réparés et facturés aux détenus.

Stagnation des détenus dans la rue :

Réponse : la direction et les chefs de détention sont en réflexion sur une solution pour éviter cette stagnation. Le PCC étant de nouveau opérationnel.

